

Renforcer la voix des familles dans la société

Catégorie : [Témoignage](#)

Date : 1 août 2018

Depuis 110 ans, les Associations Familiales Catholiques veulent porter la voix des familles et sont engagées « **pour que les décisions économiques et politiques protègent les familles comme trésor de l'humanité.** » Nous leur avons donné la parole.

Faire entendre la voix des familles

Pour ses membres, s'exprimer, prendre part et contribuer aux décisions politiques est un droit. Ils le font à travers des actions politiques nationales et internationales, des actions en justice, des actions de terrain, de formation, d'entraide et de loisirs. Leur vision de la famille, leurs réflexions et leur rapport au monde s'appuient sur l'Enseignement social de l'Eglise catholique.

Jacques Serville en témoigne à partir de son riche engagement personnel et de sa conviction profonde : **la famille, cellule de base de la société, est un trésor de l'Humanité qu'il est indispensable de protéger et de faire grandir.**

« Les Associations Familiales Catholiques sont engagées auprès des familles pour les soutenir et les accompagner dans leurs difficultés, d'une part, et pour défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, d'autre part.

- Soutenir et accompagner les familles

Les AFC ont développé sur le territoire, au plus proche des familles, les «[Chantiers Education](#)» qui permettent aux parents d'être écoutés, d'échanger et partager sur les questions d'éducation avec leurs enfants, petits et grands. Sur le plan spirituel les AFC proposent la mise en place de groupes de prières des mères et annuellement elles proposent un pèlerinage des mères.

- Défendre les intérêts matériels et moraux des familles

L'investissement des AFC dans la société civile leur permet de faire entendre la voix des familles catholiques, basée sur l'enseignement de l'Evangile et sur la doctrine sociale de l'Eglise. Pour cela, leurs représentants sont engagés dans les instances représentatives dans les domaines de la Santé, de l'Education, de la Consommation et au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). En son sein, ils prennent des responsabilités qui leur permettent d'exprimer leurs positions au sein des instances nationales comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et beaucoup d'autres représentations

officielles.

Au niveau de la santé, ayant l'agrément national, ils représentent les familles au sein des établissements de santé, ainsi qu'auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans les Comités de Protection des Personnes.

Au niveau de la Consommation, et de l'Éducation, ils agissent dans les représentations de parents dans les établissements scolaires et dans les commissions de l'Éducation Nationale.

Lors des consultations nationales sur les sujets de société, comme la révision de la loi sur la bioéthique, les AFC veillent à ce que leurs représentants participent aux ateliers et expriment leurs positions.

Par ces engagements, les militants familiaux des AFC sont présents pour faire entendre la voix des familles dans les instances politiques et économiques répondant ainsi aux appels de notre Pape à nous engager dans notre monde et à ne pas craindre de donner la position des familles chrétiennes. »

Jacques SERVILLE,
Membre des AFC des Coteaux du sud-est Toulousain
Vice-Président de l'UDAF31,
Ancien Président de la CAF31

Pour en savoir plus

